

Tableau 1. Sommaire des résultats de l'évaluation des espèces de 2016 du Comité de détermination du statut des espèces en péril en Ontario (CDSEPO)

ESPÈCE (Nom commun, <i>nom scientifique</i> )	CLASSIFICATION (SELON LA LEVD)	NOUVEAU STATUT DÉTERMINÉ PAR LE CDSEPO
Paruline hochequeue <i>Parkesia motacilla</i>	Préoccupante	Menacée
Chevalier de rivière <i>Moxostoma carinatum</i>	Préoccupante	Préoccupante
Lépisosté tacheté <i>Lepisosteus oculatus</i>	Menacée	En voie de disparition
Perceur du ptéléa <i>Prays atomocella</i>	s. o.	En voie de disparition
Criquet du lac Huron <i>Trimerotropis huroniana</i>	s. o.	Menacée
Renard gris <i>Urocyon cinereoargenteus</i>	Menacée	Menacée
Villeuse irisée <i>Villosa iris</i>	Menacée	Préoccupante
Couleuvre d'eau du lac Érié <i>Nerodia sipedon insularum</i>	En voie de disparition	Préoccupante
Alétris farineux <i>Aletris farinosa</i>	Menacée	En voie de disparition
Ptéléa trifolié <i>Ptelea trifoliata</i>	Menacée	Préoccupante
Hespérie Persius de l'Est <i>Erynnis persius persius</i>	Disparue	Disparue
Coccinelle à neuf points <i>Coccinella novemnotata</i>	s. o.	En voie de disparition
<i>Ambystoma</i> unisexué (population dépendante de la salamandre à petit bouche) <i>Ambystoma laterale – texanum</i>	s. o.	En voie de disparition

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	CLASSIFICATION (SELON LA LEVD)	NOUVEAU STATUT DÉTERMINÉ PAR LE CDSEPO
<i>Ambystoma</i> unisexué (population dépendante de la salamandre de Jefferson) <i>Ambystoma laterale</i> – (2) <i>jeffersonianum</i>	s. o.	En voie de disparition
<i>Ambystoma</i> unisexué (population dépendante de la salamandre à points bleus) <i>Ambystoma</i> (2) <i>laterale</i> - <i>jeffersonianum</i>	s. o.	Non en péril
Tortue-molle à épines <i>Apalone spinifera</i>	Menacée	En voie de disparition
Dard de rivière (populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson) <i>Percina shumardi</i>	s. o.	Non en péril
Dard de rivière (populations du sud de la baie d'Hudson et de la baie James) <i>Percina shumardi</i>	s. o.	Non en péril
Dard de rivière (populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent) <i>Percina shumardi</i>	s. o.	En voie de disparition
Crapet du Nord (populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent) <i>Lepomis peltastes</i>	s. o.	Préoccupante
Crapet du Nord (populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson) <i>Lepomis peltastes</i>	s. o.	Non en péril
Fissident pygmée <i>Fissidens exilis</i>	Préoccupante	Données insuffisantes
Tortule méridionale <i>Tortula porteri</i>	s. o.	Non en péril

**NOTE :** La mention s. o. signifie qu'aucun statut officiel n'a été attribué à l'espèce.

## Pièce jointe 1

- Résumés des espèces 2016 du CDSEPO

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Paruline hochequeue</b> <i>(Parkesia motacilla)</i>	<p>La paruline hochequeue est un oiseau nicheur rare en Ontario présent surtout dans les plaines sablonneuses de Norfolk et l'escarpement du Niagara, mais se reproduisant de façon sporadique dans plusieurs autres secteurs. On retrouve principalement l'espèce, soit 99 % de sa population, dans l'Est des États-Unis. Il s'agit d'une espèce spécialiste, qui se reproduit et se nourrit principalement près de cours d'eau claire, et parfois de marécages, de forêts caducifoliées ou mixtes.</p> <p>Si la population des plaines sablonneuses de Norfolk a diminué au cours des 10 dernières années, d'autres semblent avoir augmenté, ou étaient simplement passées inaperçues jusqu'à maintenant. Quoi qu'il en soit, la population en Ontario est très faible : on l'estime à 235 à 558 oiseaux. Le déclin de la paruline hochequeue en Ontario n'est pas attribuable à une seule cause, mais bien à plusieurs menaces, notamment la perte d'habitats due à l'exploitation forestière et au développement urbain, la réduction de la qualité et du débit de l'eau en raison de l'intensification de l'agriculture, l'augmentation des loisirs pratiqués dans les habitats riverains et les collisions avec les immeubles et les tours. Par ailleurs, la déforestation menace l'espèce dans ses terres hivernales d'Amérique centrale.</p> <p>Le CDSEPO a déterminé que la paruline hochequeue était menacée en raison de sa population réduite en Ontario et du nombre de menaces existantes et émergentes à son habitat particulier.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Chevalier de rivière</b> <i>(Moxostoma carinatum)</i>	<p>Le chevalier de rivière est l'une des nombreuses espèces morphologiquement proches des meuniers (<i>Catostomus</i>) de genre <i>Moxostoma</i>, mais, contrairement à eux, qui sont sujets à l'hybridation, il est isolé sur le plan phylogénétique. Il s'agit d'un poisson de grande taille (pouvant atteindre une longueur de 80 cm) préférant les rivières peu profondes. L'âge de sa maturation varie de 5 à 17 ans. Comme l'espèce emprunte les rivières pour migrer vers un habitat de frai approprié, leur fragmentation peut avoir des répercussions sur sa viabilité. Au Canada (Ontario et Québec), l'espèce est isolée de la population principale du Centre et de l'Est des États-Unis. En Ontario, on les retrouve dans les rivières Thames, Grand, Trent, Mississippi et des Outaouais, et dans le fleuve Saint-Laurent, ainsi que dans le bassin versant de la baie de Quinte.</p> <p>Le chevalier de rivière est sensible à la dégradation de son habitat, attribuable aux effluents agricoles, à la pollution et à la fragmentation (turbidité, atterrissement, pollution toxique ou par les nutriments et fragmentation de l'habitat à cause des barrages). Il n'y pas de données disponibles sur la taille de la population, mais il est probable qu'elle soit demeurée stable en</p>
	<p>Ontario; certes, le nombre de sites de capture a augmenté, mais c'est vraisemblablement en raison de l'intensification de l'échantillonnage. Par ailleurs, il semble que la population historique de la rivière Ausable soit maintenant disparue. Le chevalier de rivière est classé dans la catégorie des espèces préoccupantes en Ontario parce qu'on le retrouve seulement à quelques endroits et que certaines sous-populations sont maintenant disparues. Beaucoup de ces endroits sont des habitats menacés par les barrages et d'autres formes de dégradation. Si rien n'est fait pour résoudre ces problèmes, l'espèce pourrait être menacée d'extinction.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Lépisosté tacheté</b> <i>(Lepisosteus oculatus)</i>	<p>Le lépisosté tacheté est l'une des deux espèces de lépisostés indigènes du Canada, l'autre étant le lépisostée osseux (<i>Lepisosteus osseus</i>). Les populations de lépisosté tacheté dans le monde sont isolées les unes des autres, et on compte dans sa distribution celles des bassins versants des Grands Lacs et de la rivière Mississippi. Même si en Ontario le lépisosté tacheté a une forte structure génétique, on n'y recense pas d'unités désignables.</p> <p>En Ontario, on retrouve le lépisosté tacheté dans trois milieux humides isolés du lac Érié (baie de la Longue Pointe, parc national de la Pointe Pelée et baie Rondeau), et bien que des spécimens aient été relevés dans le havre Hamilton et le lac East (lac Ontario), un échantillonnage ciblé n'aura pas permis de conclure qu'il s'agissait d'un nouvel habitat. D'après les données relatives à la génétique et à la surveillance, le lépisosté tacheté peut passer de l'un à l'autre de ces trois sites, mais est peu susceptible de traverser les eaux libres, préférant se frayer lentement un chemin en eau peu profonde, parmi la végétation. Il atteint sa maturité sexuelle à l'âge de 3 ans, et la femelle peut pondre plus de 10 000 œufs. Adapté à une température d'eau élevée et à un faible taux d'oxygène, le lépisosté tacheté peut vivre jusqu'à 10 ans. Bien que la population soit tenace dans deux des trois habitats canadiens, l'espèce est sensible à la dégradation de son habitat, notamment la perte de territoire due à l'invasion par des plantes non indigènes, le retrait de la végétation aquatique indigène, la turbidité et la charge en éléments nutritifs. Les données sur les variations de la taille de la population et le nombre d'habitats sont absentes ou difficilement fiables vu le manque de registres historiques, la grande instabilité des efforts de surveillance et les signalements non confirmés de la présence du lépisosté tacheté.</p> <p>L'espèce est considérée comme en voie de disparition en raison du degré de fragmentation, de la réduction projetée de l'étendue de l'habitat et de la vulnérabilité continue à l'égard des perturbations de l'habitat. Il s'agit d'une dégradation par rapport à son ancien statut d'espèce menacée.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Perceur du ptéléa</b> <i>(Prays atomocella)</i>	<p>Le perceur du ptéléa est un papillon nocturne qui se nourrit exclusivement du ptéléa trifolié (<i>Ptelea trifoliata</i>); il est le seul membre de la famille des praydidés (<i>Lepidoptera</i>) présent au Canada.</p> <p>L'adulte présente une coloration particulière et a une taille petite à moyenne (envergure de 17 à 20 mm et longueur d'environ 6 à 8 mm). Ses habitudes n'ont pas fait l'objet de suffisamment d'études, mais on pense qu'il se nourrit de certaines plantes nectarifères. Le ptéléa trifolié (aussi évalué par le CDSEPO, juin 2016) devient l'hôte des larves, qui sont monophages et d'apparence neutre (vert à marron avec de pâles lignes latérales, et pouvant atteindre 20 mm de longueur à maturité), et ont une façon particulière de s'alimenter. Ce papillon nocturne est un « foreur » : les larves se nourrissent de l'intérieur des petites branches de son hôte, provoquant la mort de ses ramifications. Les larves se pupifient sur la plante hôte, habituellement près du site d'alimentation larvaire.</p> <p>Vu son comportement discret et énigmatique, on ne dispose d'aucune donnée sur la population du perceur du ptéléa. Bien que les adultes portent des marques distinctives, l'espèce n'a été recensée qu'à deux endroits du Sud de l'Ontario (les plus vieilles observations datant de 1927). Son aire de répartition limitée ou les lacunes dans les efforts de recherche peuvent l'expliquer, mais malgré de récents efforts de recensement, on n'a pu les observer hors de ces deux endroits dans d'autres régions du Sud de l'Ontario caractérisées par des peuplements importants de ptéléas trifoliés (soit le parc provincial Rondeau et la pointe Abino); pourtant la période d'échantillonnage était idéale. Les deux endroits où se trouve le perceur du ptéléa sont des zones protégées fédérale ou provinciale (l'île Pelée comprend un site secondaire hors de la zone protégée provinciale). Malgré cette protection, des inquiétudes subsistent quant à la perte potentielle de son habitat en raison de l'érosion et de ses répercussions sur le ptéléa trifolié.</p> <p>Le perceur du ptéléa est classé par le CDSEPO comme étant une espèce menacée vu sa distribution restreinte dans le Sud-Ouest de l'Ontario, de son important degré de spécialisation et de la menace à l'égard de son habitat, notamment le degré d'érosion prévu dans la flèche de sable de la pointe Pelée et ses répercussions sur la population de la plante hôte.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Criquet du lac Huron</b> <i>(Trimerotropis huronia)</i>	<p>Le criquet du lac Huron est endémique sur la rive de certains des Grands Lacs (lac Huron, lac Michigan et Sud du lac Supérieur) en Ontario, au Wisconsin et au Michigan (COSEPAC, 2015). Sauterelle à la coloration cryptique et aux ailes présentant une rayure, le criquet du lac Huron possède des caractéristiques morphologiques qui le distinguent des espèces apparentées (COSEPAC, 2015). Son cycle de vie est d'un an, les adultes venant à maturité en juin-juillet, et poursuivant jusqu'à septembre-octobre (COSEPAC 2015). Son habitat est exclusivement les dunes, où se trouvent ses plantes favorites : l'ammophile à ligule courte (<i>Ammophila breviligulata</i>), l'armoise des champs (<i>Artemisia campestris</i>) et le calamovilfa à feuilles longues (<i>Calamovilfa longifolia</i>) (COSEPAC, 2015). L'espèce a une distribution éparse en raison de la nature discontinue des dunes, mais comme ils sont capables de voler, les adultes sont parvenus à coloniser des îles à plus de 10 km du rivage, ce qui laisse croire à la possibilité d'une dispersion sur de grandes distances (COSEPAC, 2015).</p> <p>Le criquet du lac Huron est classé comme étant une espèce menacée vu la faible étendue de son habitat, son endémisme le long des Grands Lacs et les indicateurs de sa vulnérabilité et de celle de son habitat en raison de menaces précises et continues. Par ailleurs, l'espèce serait disparue de trois endroits.</p>
<b>Renard gris</b> <i>(Urocyon cinereoargenteus)</i>	<p>Le renard gris est au Canada depuis des siècles. On le croyait vagabond ou présent de façon isolée, mais ses populations ont migré des États-Unis vers le Nord du Canada, ce qui semble contribuer à son maintien. De récentes données indiquent que deux populations se reproduiraient au Canada, soit à l'île Pelée et dans le Nord-Ouest de l'Ontario (Thunder Bay – rivière à la Pluie), et quelques spécimens ont été observés dans certaines parties du Sud de l'Ontario. La taille de la population du renard gris en Ontario serait bien en deçà de 250 adultes, ce qui lui vaut son statut d'espèce menacée. Les données ne permettent pas de déterminer si la population est en baisse dans la province. Le renard gris est très vulnérable à la prédation des coyotes, particulièrement là où la population de ces derniers est importante. Les populations des États-Unis sont généralement saines et stables, voire en hausse, sauf en Ohio, où elles semblent décliner. L'espèce est visée par la chasse dans tous les États américains adjacents. Le renard gris répond aux critères du CDSEPO d'une espèce en voie de disparition – notamment la très petite taille de sa population (D1) –, mais il est tout de même considéré comme une espèce menacée vu la possibilité de l'incidence salvatrice des populations saines et stables des États américains adjacents.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Villeuse irisée</b> <i>(Villosa iris)</i>	<p>La villeuse irisée est une petite moule d'eau douce qui tient son nom de l'intérieur de sa coquille blanc-argenté et iridescent. Elle préfère les rivières de petite et de moyenne taille, mais on la trouve aussi dans certains lacs. Il est difficile de différencier les mâles des femelles. Le frai survient à la fin de l'été, et le glochidium (larve), conservé tout l'hiver, est libéré au début du printemps. Les glochidia parasitent les poissons, privilégiant plusieurs espèces. Adulte, la villeuse irisée est un organisme filtreur, alors que les juvéniles s'enfouissent complètement dans le substrat. Au Canada, on ne trouve les villeuses irisées que dans le Sud de l'Ontario.</p> <p>L'espèce est probablement disparue des rivières Niagara et Detroit et de la plupart de ses habitats antérieurs dans les lacs Érié et St. Clair, et le déclin de sa population se poursuit dans le delta de la rivière Sainte-Claire. On compte des populations assez importantes dans les bassins versants des rivières Maitland, Saugeen et Trent. La villeuse irisée reste répandue en Ontario, dépassant les valeurs minimales d'une espèce menacée quant à la taille et au déclin de sa population et de son aire de distribution. La dégradation de la qualité de l'habitat de la villeuse irisée se poursuit en Ontario, et ses deux plus grandes menaces – les espèces envahissantes (particulièrement la moule zébrée et le gobie à taches noires) et la pollution –, plutôt que de s'atténuer, pourraient s'intensifier avec le temps.</p> <p>La villeuse irisée a été dégradée au rang d'espèce préoccupante. L'étendue de sa distribution et le recensement de nouvelles populations (notamment dans le bassin de la baie de Quinte) justifient sa classification comme espèce préoccupante.</p>



<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Couleuvre d'eau du lac Érié</b> <i>(Nerodia sipedon insularum)</i>	<p>La couleuvre d'eau du lac Érié est une sous-espèce de la couleuvre d'eau (<i>Nerodia sipedon</i>) à la coloration distincte (rayures plus fines et plus petites ou gris plus saturé) de celle des autres sous-espèces sur le continent. Elle est endémique dans le bassin ouest du lac Érié. Au Canada, elle se trouve actuellement sur seulement trois îles (l'île Middle, l'île Pelée et l'île Sister Est), mais possiblement aussi sur l'île Hen. Les populations sont très fidèles à leur habitat : moins de 3 % des spécimens se déplacent d'une île à l'autre chaque année.</p> <p>La couleuvre d'eau du lac Érié a bénéficié de l'invasion du gobie à taches noires (<i>Neogobius melanostromus</i>) dans le lac Érié, où elle trouve maintenant 90 % de sa nourriture. Cette transition alimentaire a entraîné une augmentation du taux de croissance et de la taille des spécimens. Sur l'île Pelée, la circulation automobile représente une menace : des dizaines de couleuvres d'eau du lac Érié sont tuées chaque année sur les routes longeant le rivage. Les aménagements empiétant sur le rivage nuisent aussi à la qualité de son habitat. On soupçonne qu'une partie de la mortalité est due à la persécution intentionnelle. Même si on ne dispose d'aucune donnée sur la tendance des populations au Canada, la couleuvre d'eau du lac Érié est considérée comme une espèce préoccupante en raison de son aire de répartition restreinte, la taille réduite de sa population, sa mobilité limitée entre différents habitats, le maintien des menaces et la responsabilité élevée de l'Ontario en matière de conservation.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Alétris farineux</b> <i>(Aletris farinosa)</i>	<p>L'alétris farineux est une plante herbacée vivace appartenant à la famille des lis. Il pousse dans les prairies restantes du Sud-Ouest de l'Ontario. Possédant une rosette basale de couleur vert-jaunâtre et des feuilles en forme de lance, il produit un pédicelle de 40 à 100 cm portant de petites fleurs blanches; la floraison a lieu à la fin juin ou au début juillet. La distribution de l'alétris farineux en Ontario et au Canada se limite à huit (possiblement à sept) sous-populations dans le Sud de l'Ontario. Il est disparu d'au moins sept autres endroits depuis les années 1880. Son habitat se caractérise par un sol sablonneux et humide dans les prés ou de grandes prairies à hautes herbes. Deux nouvelles sous-populations comprenant 4 256 spécimens ont été découvertes à Windsor en 2004, durant les levés pour la construction du Right Honorable Herb Gray Parkway<sup>1</sup>. Les plantes dans les sites de restauration n'ont pas été considérées dans l'évaluation du CDSEPO, étant donné l'incertitude relative quant à leur persistance.</p> <p>La population sauvage de l'alétris farineux est d'au moins 6 800 spécimens<sup>2</sup>. On estime à 47 % la perte de spécimens sauvages au cours des trois dernières générations (de 21 à 30 ans)</p> <p>L'alétris farineux est une espèce menacée en Ontario vu son aire de distribution restreinte dans le Sud-Ouest de l'Ontario, sa présence dans seulement quelques endroits épars et le déclin de la qualité de son habitat.</p>

<sup>1</sup> En plus de ces deux sous-populations, quatre autres ont été relevées sur des terrains privés par le ministère des Transports lors de levés.

<sup>2</sup> L'évaluation du CDSEPO exclut les spécimens ayant été transplantés.

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Ptéléa trifolié</b> <i>(Ptelea trifoliata)</i>	<p>Le ptéléa trifolié est un petit arbre appartenant à la famille des rues (<i>Rutacées</i>) présentant des feuilles aromatiques, alternes et trifoliées. Sa floraison survient au début de l'été; ses fleurs arborent une couleur crème et ses fruits sont secs et discoïdes. Historiquement, l'espèce est utilisée à des fins médicinales et économiques, notamment par les Premières Nations. Elle est l'hôte et la nourriture de plusieurs insectes rares.</p> <p>En Ontario, le ptéléa trifolié se trouve presque exclusivement le long ou près des rives du lac Érié. En Ontario, les plantes appartiennent à la sous-espèce <i>P. trifoliata</i> ssp. <i>trifoliata</i>. À l'échelle mondiale, cette sous-espèce pousse naturellement dans l'Est de l'Amérique du Nord. On trouve souvent le ptéléa trifolié dans des zones qui subissent des perturbations naturelles, où il constitue une partie de la lisière extérieure de végétation arborescente. Ses fleurs sont pollinisées par les insectes, et ses fruits, dispersés par l'eau et le vent. Ses semis s'établissent facilement dans les milieux perturbés.</p> <p>Les données sur la population du ptéléa trifolié sont limitées. Cependant, dans les milieux ayant fait l'objet de relevés comparables pour les évaluations de 2015 et de 2002, la taille des sous-populations a augmenté. On ignore si la différence est attribuable à une hausse du nombre de spécimens ou une hausse des efforts d'observation déployés à l'occasion de la plus récente évaluation.</p> <p>Depuis la dernière évaluation, le changement le plus important est le recensement de plus de 10 000 spécimens matures au moyen de relevés approfondis réalisés en 2007 dans le parc national de la Pointe Pelée. Selon les observations, la population de ptéléa trifolié au Canada est maintenant 10 fois plus importante qu'en 2002; cependant, aucune donnée pertinente disponible ne permet de déterminer les tendances de la population.</p> <p>Le ptéléa trifolié est passé d'espèce menacée à espèce préoccupante en Ontario vu la présence d'un nombre beaucoup plus important de spécimens et d'habitats ciblés depuis 2002.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Hespérie Persius de l'Est</b> <i>(Erynnis persius persius)</i>	<p>L'hespérie Persius de l'Est est une sous-espèce rare à l'échelle mondiale de l'hespérie Persius (<i>Erynnis persius</i>), qui elle est plus répandue. De couleur foncée, cette sous-espèce est présente dans l'Est de l'Amérique du Nord et indigène dans le Sud-Ouest de l'Ontario, où elle a été signalée uniquement dans la réserve de conservation St. Williams et le parc provincial The Pinery. L'hespérie Persius de l'Est a été observée pour la dernière fois dans la province en 1979, et semble être en déclin dans la majorité de son aire de répartition nord-américaine.</p> <p>Cette espèce est considérée comme une spécialiste à l'égard de l'habitat. On la retrouve exclusivement dans les savanes de pins et de chênes et les terrains boisés qui contiennent des lupins, la seule plante hôte connue de l'hespérie en Ontario. Cet habitat a subi des pertes et des dégradations à grande échelle en Ontario, ce qui a certainement contribué au déclin de l'hespérie Persius de l'Est. Le cerf de Virginie, qui broute les lupins, et l'utilisation d'insecticides sont d'autres menaces responsables de ce déclin.</p> <p>Malgré les importantes recherches effectuées dans l'habitat de l'hespérie Persius de l'Est pendant une trentaine d'années, soit 37 générations, la présence de l'espèce n'a pas été confirmée. Depuis 1979, elle aurait été vue deux fois en Ontario. Mais comme l'hespérie Persius de l'Est ressemble beaucoup aux autres hespéries, on ne peut l'identifier avec certitude sans spécimen de référence. Elle est souvent signalée ou identifiée à tort dans son aire de répartition.</p> <p>L'hespérie Persius de l'Est est considérée comme une espèce disparue en Ontario, car il n'existe pas assez de données permettant de conclure qu'il reste des individus de l'espèce en Ontario.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Coccinelle à neuf points</b> <i>(Coccinella novemnotata)</i>	<p>La coccinelle à neuf points est une espèce indigène de coccinelle de la famille des coccinellidés. C'est une espèce généraliste qui se nourrit de divers insectes à corps mou (pucerons et insectes apparentés). À l'âge adulte, elle mesure environ 4 à 7 mm de long et possède généralement neuf points noirs sur ses élytres, ainsi que d'autres marques qui permettent de l'identifier assez facilement. La coccinelle à neuf points vit dans des habitats très variés, aussi bien naturels qu'artificiels (tels que les champs agricoles). Par le passé, on pouvait retrouver la coccinelle à neuf points dans tout le Sud de l'Ontario, jusqu'au lac Supérieur, mais sa présence n'a pas été signalée depuis le milieu des années 1990. D'après des relevés récemment effectués au Québec et dans l'État de New York, il est possible que la coccinelle à neuf points soit encore présente dans certaines régions de l'Ontario.</p> <p>Compte tenu du déclin de son abondance depuis quelques dizaines d'années, attribuable à plusieurs facteurs (présence d'une espèce envahissante, exposition aux pesticides), la coccinelle à neuf points est considérée comme une espèce en voie de disparition.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<p><b><i>Ambystoma unisexué</i></b>  (<i>Ambystoma laterale</i>)</p>	<p>Les populations d'<i>Ambystoma unisexué</i> formées uniquement de femelles sont membres de la famille des salamandres fouisseuses, soit les ambystomatidés, qui est endémique à l'Amérique du Nord. L'<i>Ambystoma unisexué</i> est la plus ancienne lignée connue de vertébrés unisexués. Le processus de fécondation et de formation des œufs nécessite un apport de sperme provenant d'une espèce sympatrique étroitement apparentée. Dès que leur formation est déclenchée, les œufs éliminent généralement le génome du sperme et se développent de manière asexuée. La plupart des descendants des individus asexués ont donc le même génotype que leur mère; ils sont le fruit d'un clonage. Dans de rares cas, l'ADN du sperme est incorporé, soit par la substitution d'une série de chromosomes par une autre, soit par l'augmentation de la ploïdie des embryons (par exemple, de triploïde à tétraploïde) avec l'ajout d'une série de chromosomes.</p> <p>La morphologie de chaque groupe de salamandres dépend du génome nucléaire. Les individus unisexués qui possèdent au moins deux garnitures chromosomiques de la salamandre à points bleus (<i>A. laterale</i>) sont noirs et présentent divers degrés de mouchetures bleues; ils ont aussi des membres relativement courts et la tête étroite (forte ressemblance avec la salamandre à points bleus). Les individus unisexués qui possèdent au moins deux garnitures chromosomiques de la salamandre de Jefferson (<i>A. jeffersonianum</i>) sont quant à eux plus gros, leur peau est grise ou brune avec quelques mouchetures bleues, leurs membres sont assez longs et leur tête est relativement large (forte ressemblance avec la salamandre de Jefferson). Enfin, les individus unisexués qui possèdent au moins deux garnitures chromosomiques de la salamandre à petit bouche (<i>A. texanum</i>) sont gris, leur corps est plus mince et leur tête est étroite (forte ressemblance avec la salamandre à petit bouche).</p> <p>Le CDSEPO a évalué trois unités désignables de salamandres asexuées, dont l'identification repose principalement sur l'espèce donneuse de sperme (voir ci-dessous).</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b><i>Ambystoma</i> unisexué (population dépendante de la salamandre à petit bouche)</b>	<p>Au Canada, l'espèce <i>Ambystoma</i> unisexuée dépendante de la salamandre à petit bouche (<i>Ambystoma laterale – texanum</i>) n'est présente que sur l'île Pelée, une île isolée du lac Érié, en Ontario, où elle dépend d'une espèce en voie de disparition, la salamandre à petit bouche (<i>Ambystoma texanum</i>) pour l'obtention de sperme. Cette unité désignable est menacée par la prédation et la modification de l'habitat par le dindon sauvage, une espèce introduite, les activités de drainage qui assèchent les étangs de reproduction, la mortalité attribuable à la circulation routière pendant les périodes de migration, le développement urbain et les activités récréatives. Étant donné que certaines menaces concernent tous les étangs de reproduction de l'île Pelée, ceux-ci devraient être considérés comme un seul endroit. Compte tenu de sa petite aire de répartition et du déclin de sa population, fondé sur les observations et les prévisions, l'<i>Ambystoma</i> unisexuée dépendante de la salamandre à nez court est considérée comme une espèce en voie de disparition.</p>
<b><i>Ambystoma</i> unisexué (population dépendante de la salamandre de Jefferson)</b>	<p>L'<i>Ambystoma</i> unisexuée dépendante de la salamandre de Jefferson (<i>Ambystoma laterale – (2) jeffersonianum</i>) occupe des aires restreintes dans des zones perturbées du Sud de l'Ontario, et dépend d'une espèce en voie de disparition, la salamandre de Jefferson (<i>Ambystoma jeffersonianum</i>), pour l'obtention de sperme. Cette unité désignable est menacée par les activités humaines qui mènent à la perte et à la fragmentation continues de son habitat, et par la mortalité attribuable à la circulation routière. Compte tenu du déclin de sa population et de sa petite aire de répartition, l'<i>Ambystoma</i> unisexuée dépendante de la salamandre de Jefferson est considérée comme une espèce en voie de disparition.</p>
<b><i>Ambystoma</i> unisexué (population dépendante de la salamandre à points bleus)</b>	<p>On ne connaît pas précisément la répartition de l'<i>Ambystoma</i> unisexuée dépendante de la salamandre à points bleus (<i>Ambystoma (2) laterale – jeffersonianum</i>) en Ontario, mais on sait que la salamandre à points bleus (<i>Ambystoma laterale</i>), l'espèce de laquelle elle dépend pour obtenir son sperme, est largement répartie en Ontario, des frontières manitobaines aux frontières québécoises, et des Grands Lacs à la baie James. L'<i>Ambystoma</i> unisexuée a été observée dans plusieurs lieux de cette zone, au nord de Wawa, et est probablement présente dans une grande partie de l'aire de répartition de la salamandre à points bleus. Étant donné que les menaces sont localisées et qu'il est peu probable que toute la population de l'Ontario soit concernée, l'<i>Ambystoma</i> unisexuée dépendante de la salamandre à points bleus est considérée comme une espèce non en péril.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Tortue-molle à épines</b> <i>(Apalone spinifera)</i>	<p>La tortue-molle à épines est une tortue longévive à carapace molle qui atteint la maturité tardivement. En Ontario, son aire de répartition est désormais limitée au Sud-Ouest de l'Ontario. La surveillance des trois plus grands sites de nidification de la province a révélé un déclin de 45 % de la population des femelles matures en 15 ans, entre 1999 et 2014. La perte d'habitat et la prédation par des espèces indigènes sont les facteurs qui menacent le plus la nidification; les pertes peuvent atteindre 100 % dans les sites non protégés. Au cours des 20 dernières années, les mesures de protection intensive des nids à l'aide de treillis métallique et l'incubation des oeufs ex-situ ont donné de bons résultats dans un site, même si ce site a récemment subi d'importantes pertes d'habitat, pertes qui pourraient contrer les progrès réalisés en matière de recrutement grâce au travail d'intendance actif.</p> <p>La zone d'occurrence de la tortue-molle à épines a reculé de 71,5 % au cours des deux dernières générations (35 à 70 ans), l'espèce ayant disparu de plusieurs endroits de son ancienne aire de répartition ontarienne. Sur tous les lieux où l'on trouve encore l'espèce, seuls quatre enregistrent une population estimée supérieure à 10 individus. Compte tenu de son recul très marqué au cours des trois dernières générations, qui devrait se poursuivre en raison des menaces constantes qui pèsent sur elle (pertes d'habitat, prédation, perturbations dues aux activités récréatives), la tortue-molle à épines est considérée comme une espèce en voie de disparition en Ontario.</p>



<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<p><b>Dard de rivière</b> (<i>Percina shumardi</i>)</p> <p><b>Dard de rivière</b> <b>(populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson)</b></p> <p><b>Dard de rivière</b> <b>(populations du sud de la baie d'Hudson et de la baie James)</b></p> <p><b>Dard de rivière</b> <b>(populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent)</b></p>	<p>Le dard de rivière (<i>Percina shumardi</i>) est une espèce répartie à très grande échelle; on la retrouve du Texas, sur la côte du golfe du Mexique, aux bassins versants de la baie d'Hudson, en passant par le bassin du Mississippi. Elle se caractérise toutefois par une répartition mondiale disjointe et éparse. On retrouve généralement le dard de rivière en faibles nombres dans son aire de répartition, quoique l'inefficacité du matériel d'échantillonnage pourrait en être en partie la cause.</p> <p>Ce poisson atteint la maturité à l'âge d'un an, et peut vivre quatre ans. Il fraye dans les habitats fluviaux et lacustres contenant des galets ou du gravier propre et un débit d'eau important. On sait que le dard de rivière migre vers l'amont au printemps et vers l'aval en automne. En revanche, on sait peu de choses sur les menaces qui pèsent sur l'espèce dans son aire de répartition, même s'il est possible qu'à certains endroits, son déclin soit en partie attribuable aux espèces introduites, aux barrages, à l'altération de l'habitat (par exemple, l'artificialisation des rives) et aux effluents industriels, urbains et agricoles. Auparavant, le dard de rivière était considéré comme une seule unité, et a reçu la désignation « non en péril » en avril 1989. Dans le cadre d'une nouvelle évaluation réalisée récemment par le COSEPAC, l'espèce a été divisée en trois unités désignables, correspondant aux trois zones biogéographiques nationales d'eau douce dans lesquelles on la retrouve. Ces trois unités sont présentes en Ontario, du moins en partie : UD1 – populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson; UD2 – populations du Sud de la baie d'Hudson et de la baie James; UD3 – populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent (Sud-Ouest de l'Ontario). L'UD1 et l'UD2 n'ont pas été systématiquement échantillonnées, mais d'après la disponibilité et la qualité de leur habitat, il est probable que leurs populations soient en santé. L'UD3, quant à elle, a fait l'objet d'un échantillonnage systématique, et les résultats semblent indiquer clairement que le nombre de ses sous-populations est en net recul.</p> <p>En raison de leur répartition relativement importante et de l'absence de signes de déclin, les populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson (UD1) et les populations du sud de la baie d'Hudson et de la baie James (UD2) sont considérées comme des espèces non en péril en Ontario.</p>
	<p>Compte tenu de leur petite aire de répartition, du peu d'endroits où on les retrouve, de leur recul continu et du déclin de la qualité de leur habitat dû à la modification de celui-ci et à la présence d'espèces envahissantes, les populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent (UD3) du dard de rivière sont considérées comme étant en voie de disparition.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<p><b>Crapet du Nord</b> (<i>Lepomis peltastes</i>)</p> <p><b>Crapet du Nord</b> <b>(populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent)</b></p> <p><b>Crapet du Nord</b> <b>(populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson)</b></p>	<p>Le crapet du Nord est un membre coloré et de petite taille de la famille des centrarchidés, que l'on retrouve dans le Nord-Ouest et le Sud de l'Ontario, divisé en deux unités désignables : les populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent, et les populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson. Certains organismes et administrations considèrent que le crapet du Nord est une sous-espèce du crapet à longues oreilles (<i>Lepomis megalotis peltastes</i>), tandis que d'autres considèrent qu'il s'agit d'une espèce à part entière (<i>Lepomis peltastes</i>), c'est d'ailleurs le cas du COSEPAC (2016).</p> <p>Bien qu'on le retrouve dans les plans d'eau chaude peu profonds et végétalisés, le crapet du Nord ne tolère pas l'envasement et la sédimentation, et sa présence est considérée comme un signe de qualité de l'eau. Les données disponibles sur cette espèce ne permettent pas de déterminer les effectifs et les tendances des populations, et ce, pour aucune des unités désignables. On a observé un déclin appréciable des populations au Québec, et on présume qu'il en est de même dans le Sud de l'Ontario compte tenu des tendances en matière d'habitat. Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont l'envasement et la turbidité, qui sont le fruit du développement humain, notamment agricole, en particulier dans le Sud de l'Ontario, et de l'expansion de l'aire de répartition d'espèces aquatiques envahissantes, telles que le gobie à taches noires dans le Sud de la province, et l'écrevisse à taches rouges, le crapet vert, l'achigan à grande bouche et l'achigan à petite bouche dans le Nord-Ouest de l'Ontario.</p> <p>On estime que 25 % de l'aire de répartition du crapet du Nord se trouve en Ontario. La plupart des provinces et États voisins de l'Ontario sont d'avis que la population de l'espèce est préoccupante, à l'exception du Michigan, qui estime qu'elle n'est pas en péril. Le crapet du Nord ne se disperse pas facilement et est considéré comme un mauvais colonisateur, ce qui laisse peu de place à l'immigration de source externe.</p> <p>À l'heure actuelle, le crapet du Nord ne figure pas dans la liste de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> (Canada) ni dans celle de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> (Ontario). Cette espèce était considérée comme une seule unité, et a reçu la désignation « non en péril » en avril 1987. Dans le cadre d'une nouvelle évaluation réalisée récemment par le COSEPAC, le crapet du Nord a été divisé en deux unités désignables : les populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson et les populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent. En Ontario, l'unité « populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson » du crapet du Nord est considérée comme une espèce non en péril, tandis que l'unité « populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent » est considérée comme une espèce préoccupante, compte tenu de la la menace liée à la qualité de l'eau à grande échelle, du recul (non quantifié) que l'on a récemment observé en matière d'abondance et de zone d'occupation, et du fait qu'une grande partie de l'aire de répartition de l'espèce se trouve en Ontario.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Fissident pygmée</b> <i>(Fissidens exilis)</i>	<p>Le fissident pygmée est une espèce de mousse indigène que l'on retrouve dans divers habitats, généralement là où le sol a subi une perturbation. Le stade où il est morphologiquement reconnaissable (présence de gamétophores) ne dure qu'une courte période, lorsque les conditions environnementales sont réunies. Durant le reste de son cycle végétatif, on le trouve à la surface ou à l'intérieur du sol, sous forme de protonéma, qu'on ne peut identifier sur le plan morphologique. Aucune menace directe ou indirecte n'a encore été observée. En Ontario, l'espèce n'a été enregistrée qu'à sept endroits, mais d'après les études réalisées, elle serait plus répandue dans la province; la répartition actuellement connue serait donc le fruit du caractère éphémère de la période de détection.</p> <p>Pour ces raisons, le fissident pygmée est placé dans la catégorie « données insuffisantes ». Cette désignation n'est pas la même que celle attribuée par le COSEPAC (« non à risque »), en raison de l'incertitude entourant l'exhaustivité des données sur la répartition de l'espèce en Ontario.</p>

<b>ESPÈCE</b> <b>Nom commun (<i>nom scientifique</i>)</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ESPÈCES</b>
<b>Tortule méridionale</b> <i>(Tortula porteri)</i>	<p>La tortule méridionale est une bryophyte de très petite taille, qui mesure moins de 3 mm de hauteur. Elle est dioïque, c'est-à-dire que ses organes reproducteurs mâles et femelles se trouvent sur deux plantes différentes, et semble avoir un cycle végétatif annuel. L'espèce avec laquelle la tortule méridionale risque le plus d'être confondue est un membre de la même famille : la tortule éphémère. Elles se différencient par leurs caractéristiques morphologiques et chimiques, ce qui ne peut être vérifié sur le terrain.</p> <p>En Ontario, 15 sous-populations de tortule méridionale sont connues. L'une d'entre elles, qui se trouvait sur l'île Middle, a été décimée en raison de la dégradation de son habitat, attribuable à la nidification des cormorans à aigrettes. Il n'existe pas de données permettant de définir les tendances en matière de population pour les autres sous-populations, mais on sait que la plupart d'entre elles sont présentes sur les propriétés publiques, telles que les parcs nationaux et les aires de conservation. D'autres sous-populations restent sans doute à découvrir, car c'est une espèce qui pousse souvent dans des endroits inaccessibles (par exemple, des falaises escarpées).</p> <p>On ne trouve la tortule méridionale que dans la zone carolinienne de l'Ontario, où elle est associée aux roches calcaires du Paléozoïque exposées. Son indice de zone d'occupation est très proche de la superficie des roches du Paléozoïque dans la région. La tortule méridionale colonise les surfaces rocheuses nues, et ne tolère pas la concurrence des mousses et des plantes vasculaires plus grandes qu'elle. Elle peut persister sur les roches érodées provenant des carrières, mais elle semble incapable de coloniser de nouvelles parois rocheuses fraîchement exposées.</p> <p>Il n'existe pas de données sur le déclin de la population de la tortule méridionale. L'une de ses sous-populations est disparue, et les tendances entourant les 14 autres lieux ne sont pas connues. D'après les projections des modèles climatiques, des zones possédant à la fois un climat adéquat et des substrats de roche exposée et calcaire du Paléozoïque n'apparaîtront pas d'ici 2100 en Ontario.</p> <p>À la lumière des données disponibles, le CDSEPO considère que la tortule méridionale est une espèce non en péril, compte tenu de sa longue persistance dans les lieux où les menaces sont manifestement peu nombreuses.</p>